

## Introduction

En soi, chaque pays d'émigration, comme d'ailleurs chaque pays d'immigration, est un cas original dans l'histoire de la migration internationale, où migrations économiques et migrations politiques ont joué, jouent, joueront, des rôles différents, parfois complémentaires, parfois contradictoires, dans des contextes évolutifs. La taille même de chacun des pays concernés (superficie, population, structures et niveau de développement économiques) et leur situation géographique, géopolitique ou géostratégique en font un cas unique, descriptible et analysable, de ce fait hautement intéressant, mais difficilement généralisable à l'ensemble des cas considérés, voisins ou plus lointains, ou encore appartenant à d'autres ensembles géopolitiques (Amérique du Nord ou du Sud, Afrique, Asie...). Cela ne signifie en aucun cas que la question ne doit pas être étudiée: de fait, chaque cas est au contraire susceptible de fournir des expériences originales, réussies ou manquées, de gestion des migrations et de recherche de modalités de développement adaptées aux conditions nationales, régionales et/ou locales.

A ce titre, les expériences avortées, sans même un début de réalisation, ou ayant échoué totalement ou partiellement, sont aussi intéressantes et riches d'enseignement que les recueils de bonnes pratiques ou d'expériences réussies. Dès lors qu'une analyse critique a été produite, faisant la part des erreurs et des insuffisances constatées, il est possible de réfléchir sur les procédés à déconseiller ou à éviter dans le cadre de nouvelles expériences. A partir d'expériences plus concluantes ou réellement réussies, adaptées au cadre social et économique local, on peut également tirer des conclusions – a priori plus positives, mais pas toujours, car rarement transférables en l'état d'un espace économique à l'autre.

L'idée du développement concerté entre pays d'origine et pays d'immigration n'est pas nouvelle. Née dès les années 1960, au plus fort de l'augmentation des flux de la migration internationale de travail, elle réapparaît presque de manière cyclique en fonction de l'actualité internationale de la migration, tant dans les pays récepteurs que dans les pays émetteurs de migrations. Les interrogations actuelles sont partagées pour des raisons souvent inverses par les deux groupes de pays. Elles étaient déjà à l'ordre du jour de nombreuses institutions internationales (Organisation des Nations Unies – ONU –, Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE –, Conseil de l'Europe...) dans les années 1970, à la suite du déclenchement de la crise économique durable qui a mis fin à ce qu'il est convenu d'appeler, à la suite du

professeur Jean Fourastié, la période des «Trente Glorieuses». Ces interrogations ont produit une littérature abondante, publique ou plus confidentielle (littérature grise), riche et variée sur le plan tant des disciplines (économie, sociologie, gestion de l'entreprise, relations internationales, géographie économique...) que sur celui de la géographie (pays du Maghreb, Turquie, Yougoslavie, Espagne, Portugal, Grèce, Mexique, Chine, Afrique subsaharienne...). Depuis quelques années, sous l'impulsion d'institutions comme l'OCDE et la Banque mondiale (qui semblent bien être les organisations les plus constantes dans ce domaine), auxquelles se joint aujourd'hui l'ONU, des études du même type sont à nouveau disponibles dans un cadre réactualisé, tandis que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe aussi bien que des ministères nationaux se penchent à nouveau sur la question<sup>1</sup>.

Le présent ouvrage a pour objectif principal de fournir au lecteur un aperçu critique de la littérature existante sur le thème dit aujourd'hui du «codéveloppement» (à partir de sources consultées en français, en anglais, en allemand, en turc, en espagnol et en néerlandais), en sélectionnant des points susceptibles d'entrer dans les demandes des Etats représentés tant parmi les pays d'immigration que parmi les pays d'origine, et en faisant la part des interrogations soulevées par les experts des années 1970-1980 et des années 2000-2005. Alors étudiant en géographie à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, l'auteur a soutenu (en 1984) une thèse centrée sur le cas de la Turquie, mais les études comparatives disponibles portaient déjà à l'époque sur les expériences maghrébines et, plus généralement, méditerranéennes. A cette époque et par la suite, de nombreux travaux universitaires ont été relevés, y compris plusieurs thèses dont les auteurs sont aujourd'hui professeurs en Allemagne, en Turquie, au Maroc, en Tunisie, en Algérie, en France, aux Pays-Bas, ou au Mexique... dans différentes disciplines ayant un rapport avec la migration internationale. Les ouvrages contemporains ont beaucoup traité des cas sud-américains, africains et chinois, mais ils semblent souvent ne pas prendre en compte les enseignements, déjà très instructifs, de la période 1970-1980. Plusieurs colloques ou congrès ont depuis porté, totalement ou partiellement, sur ces interrogations nouvelles, dans le contexte actuel de la mondialisation / globalisation (OCDE 2005a, OCDE 2005b, Özden et Schiff 2006). L'auteur a participé à quelques colloques universitaires récents (CEPED, MIGRINTER<sup>2</sup>), mais l'on peut aussi citer la récente Recommandation 1718 (2005) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) portant sur la politique de

---

1. Voir par exemple le récent rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) de l'ONU ([www.gcim.org](http://www.gcim.org)), en particulier le chapitre 2: «Migration et développement: réalisation du potentiel de développement des individus», ou encore les actes de la Conférence de Lisbonne, organisée par le Conseil de l'Europe et son Centre Nord-Sud.

2. Par exemple le colloque de Nogent-sur-Marne organisé par le CEPED (Centre population et développement) et l'IRD (Institut de recherche pour le développement) en 2004: «Migrations internationales dans la perspective des pays du Sud».

codéveloppement comme mesure positive de régulation des flux migratoires pour juger de l'actualité de la problématique. En 1981, le Conseil de l'Europe publiait les *Actes de la Conférence des ministres européens responsables des questions de migration (6-8 mai 1980)*, avec en sous-titre: *La migration européenne dans les années 1980. Tendances et politiques*. Le second thème – «La coopération entre pays d'origine et pays d'accueil» – se décomposait en deux sous-thèmes:

- le maintien des liens culturels des migrants avec leur pays d'origine;
- la réintégration sociale et professionnelle des migrants qui retournent volontairement dans leur pays d'origine et la promotion de nouvelles possibilités d'emploi.

Peut-on alors dire ou penser que la question est cyclique ou que les travaux des commissions et des experts sombrent souvent dans l'oubli et les dossiers dans la poussière des archives et des bibliothèques? Ce serait sans doute excessif et faire injure aux générations précédentes qui ont réfléchi et tenté de trouver des solutions à des problèmes complexes, avec compétence et motivation. Le monde évolue sans cesse, le fait migratoire se transforme dans des contextes socio-économiques et géostratégiques eux-mêmes en mutation permanente. En d'autres termes, les constats faits auparavant, quelle que soit leur valeur par ailleurs, méritent d'être toujours réévalués, mais les expériences passées – bonnes et mauvaises pratiques, bonne et moins bonne gouvernance – doivent être considérées comme un acquis méritant une analyse approfondie pour parvenir à des améliorations acceptables par tous et économiquement rentables ou socialement porteuses d'un développement humain véritablement durable.